

COMPTE RENDUS

Stojanović (Nenad) - Dialogue sur les quotas. Penser la représentation dans une démocratie multiculturelle. - Paris, Presses de Sciences Po, 2013 (Normes et sociétés). 376 p. Bibliogr. Index.

Si les travaux sur le « multiculturalisme » sont légion, plus rares sont les études récentes de langue française spécifiquement consacrées au principe et aux modalités de la représentation des minorités dans les institutions publiques des démocraties contemporaines (parlements, gouvernements, mais aussi appareils administratifs). Plus rares encore sont les ouvrages de théorie politique qui, tout en défendant une thèse originale, se distinguent par leur visée pédagogique et offrent également une introduction de grande qualité à l'ensemble des débats portant sur leur objet. Tel est le tour de force que constitue dans une large mesure le livre de Nenad Stojanović, par ailleurs caractérisé par le choix audacieux de présenter les débats en question sous la forme d'une série de dialogues contradictoires entre deux personnages fictifs. À chacun de ces dialogues s'ajoute un commentaire visant à la fois à mieux situer les propos échangés dans l'espace des positions délimité par les références bibliographiques existantes et à dévoiler progressivement le point de vue de l'auteur.

Usant avec talent de ce mode d'exposition peu orthodoxe, mais indéniablement vivant et sans doute susceptible d'élargir son lectorat au-delà de la communauté des spécialistes, N. Stojanović passe en revue les différentes perspectives et cadres d'analyse dans lesquels la question de la justification des quotas destinés à promouvoir la représentation politique des minorités peut être formulée : théories de l'égalité et/ou de la discrimination, théories de la reconnaissance, « multiculturalisme » (de type libéral ou autre), fédéralisme (de type « consociationnel » ou autre). Il examine également certaines des difficultés pratiques que ces mécanismes soulèvent (selon quels critères faudrait-il procéder à l'inévitable sélection des groupes bénéficiaires ? Peut-on surmonter les effets pervers de l'institutionnalisation des identités ethniques induite par leur prise en compte

dans la statistique publique ?). Outre de judicieux développements sur les obstacles à l'application du principe de non-discrimination dans la sphère électorale – faute d'accord quant à la nature des compétences objectivables idéalement appelées à servir de base exclusive pour l'évaluation des candidats (p. 237-246) –, l'ouvrage a le mérite de faire une large place à la dimension linguistique de la diversité, en proposant des analyses assez détaillées d'exemples nationaux instructifs et relativement peu abordés dans les travaux d'orientation généraliste (Suisse, Italie, Bosnie-Herzégovine). Enfin, le panorama des controverses et des configurations préalablement esquissé conduit l'auteur à soutenir une thèse stimulante et plausible (à défaut d'être empiriquement étayée de manière assez systématique) : en règle générale, afin de faire en sorte que la composition des organes dotés d'un pouvoir décisionnel reflète la diversité culturelle de la société correspondante tout en évitant les effets de fragmentation du corps social et les atteintes à la dignité des personnes éventuellement induits par l'usage des quotas (au sens strict du terme), mieux vaudrait recourir à des « pratiques [...] d'inclusion » de nature « flexible[s], indirecte[s], implicite[s] et limitée dans le temps » (p. 43, 31).

Toujours captivant et souvent convaincant, l'ouvrage présente néanmoins quelques faiblesses, qui tiennent notamment au niveau de généralité choisi pour présenter la littérature de référence, ainsi qu'à la définition de l'objet lui-même.

D'une part, la description des positions et des arguments des différents auteurs mentionnés est parfois trop superficielle pour être véritablement éclairante (p. 32-33), au point de donner lieu à des suggestions discutables à force d'imprécision. Conclure que « les multiculturalistes veulent compléter les droits individuels par les droits collectifs » et « préfèrent mettre l'accent sur la différence plutôt que sur l'égalité » (p. 63) rend-il vraiment justice aux propos toujours nuancés de théoriciens comme Will Kymlicka ou Anne Phillips, pourtant évoqués à de nombreuses reprises ? L'idée selon laquelle certaines politiques publiques à vocation redistributive et/ou compensatoire ne sauraient s'abstenir de prendre en compte le fait social que constitue l'appartenance des individus à des groupes aux positions contrastées à l'intérieur même de la communauté des citoyens doit-elle être immédiatement rattachée à la problématique des « droits collectifs » (p. 53) ? De tels raccourcis peuvent légitimement indisposer un lecteur un tant soit peu familier des questions débattues.

D'autre part, alors même que « l'analyse du concept de quota » est présentée comme le « fil rouge » de l'argumentation et l'une des principales composantes de la valeur ajoutée de l'ouvrage (p. 34, 320), la définition retenue par l'auteur – « une règle formelle, ou une pratique informelle, plus ou moins systématique, qui permet de distribuer les positions dans un organisme en fonction de l'appartenance des personnes à des groupes donnés » (p. 21, souligné par nous) – est sensiblement plus large que celle correspondant à l'usage le plus courant du terme, selon laquelle un « quota » désigne la réservation explicite d'une proportion prédéfinie des biens à répartir ou des postes à pourvoir aux membres de groupes également prédéfinis, réservation dont le non-respect est théoriquement passible de sanctions. Ce choix singulier empêche N. Stojanović de donner toute sa place au constat pourtant remarquable suivant lequel, aux États-Unis mais aussi dans le cadre de l'Union européenne, dans la plupart des cas, la légitimité et/ou la légalité même des dispositifs de discrimination positive – et non seulement leur efficacité – dépendent précisément de leur non-assimilabilité à des quotas au sens strict. À cet égard, l'adoption d'une définition de l'objet moins englobante aurait sans doute permis de mettre encore mieux en évidence l'étendue des effets induits par la forme des programmes examinés et la nature plus ou moins rigide des instruments mobilisés.

Daniel Sabbagh -
Sciences Po Paris, CERJ

Stoler (Ann Laura), Cooper (Frederick) - Repenser le colonialisme. - Paris, Payot, 2013 (1^{re} éd. amér. : « Between Metropole and Colony : Rethinking a Research Agenda », dans Ann Laura Stoler, Frederick Cooper (eds), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997, p. 1-58). 176 p. Bibliogr.

Ce court volume est la traduction, malheureusement souvent trop littérale, de l'introduction d'Ann Laura Stoler et Frederick Cooper à leur ouvrage collectif, *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*. Ce texte, maintenant classique, a représenté une étape essentielle dans le « tournant colonial » pris par les sciences sociales anglophones à partir des années 1980. L'affiliation disciplinaire des auteurs (anthropologie et histoire) reflète l'ambition

interdisciplinaire des sciences sociales américaines à cette époque, particulièrement importante à l'Université du Michigan où enseignaient alors F. Cooper et A. L. Stoler. Cet ancrage dans les sciences sociales au sens large explique que les auteurs prennent leur distance à l'égard du « tournant culturel » qui a dominé l'analyse du fait colonial après la publication de l'ouvrage d'Edward Said, *Orientalisme*, en 1978, et plaident au contraire pour une attention renouvelée à l'économie politique du colonialisme. A. L. Stoler et F. Cooper critiquent également une partie des présupposés des études postcoloniales qui, selon eux, tendent à homogénéiser la diversité des situations coloniales et à réduire l'histoire des populations colonisées à la seule expérience de la domination. À rebours, cette introduction plaide pour une attention à la complexité du colonialisme européen, envisagé dans le sillage des intuitions de Georges Balandier au début des années 1950 comme un « fait social total » ; elle insiste aussi et surtout sur les tensions et les contradictions qui le traversent. « Les régimes coloniaux ne furent ni monolithiques ni omnipotents » (p. 20) : caractérisés par des conflits entre agents aux intérêts contradictoires, ils eurent recours en même temps à la violence et à la persuasion ; leur savoir fut « incomplet » (p. 61), fragile et lié de manière ambiguë au champ scientifique. Ces tensions constitutives du colonialisme européen moderne interdisent de l'envisager comme une « opposition manichéenne » entre colonisateurs et colonisés, où une « domination » susciterait une « résistance ». Au contraire, les situations coloniales ont été caractérisées par une « dialectique de l'inclusion et de l'exclusion » (p. 13). Cette observation est au fondement de trois thèmes de recherche qui ont nourri le travail ultérieur d'A. L. Stoler : la reproduction de la situation coloniale et donc l'histoire de la sexualité et de l'intimité impériales ; la production et l'usage des catégories – et tout particulièrement les catégories étatiques – pour décrire les sociétés coloniales, avec la conviction que « l'altérité du colonisé n'est ni inhérente, ni stable » (p. 22) ; enfin, le rôle de la race en situation coloniale et ses liens complexes avec la sexualité, mais aussi avec les normes de civilité et de moralité portées par les populations en contact.

L'attention aux tensions de l'impérialisme permet de dégager des dynamiques communes aux colonialismes européens : l'un des objectifs principaux du texte est de montrer comment